

## NOTICE DE SELECTION POUR CONSULTANT



### **Recrutement d'un consultant national pour l'évaluation du potentiel des énergies renouvelables assorties des réductions d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 au Togo**

Date : .....

PAYS	TOGO
TITRE DU POSTE :	Consultant – Expert en changements climatiques et Energie renouvelable
OBJET DE LA MISSION	Evaluer le potentiel d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre à travers le développement des énergies renouvelables au Togo
Durée :	45 jours étalés sur 3 mois
Date estimée de début du contrat :	.....

Prière d'envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail [procurement.tg@undp.org](mailto:procurement.tg@undp.org) avec mention de la référence et l'intitulé du dossier. **Votre proposition devra être reçue au plus tard le 24 mai 2020, 12H heure locale de Lomé.**

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées

#### **I. Contexte :**

La tendance de l'évolution de la consommation finale d'énergie et sa répartition reflètent le niveau et la dynamique de développement d'un pays. A l'instar des pays de l'Afrique de l'Ouest, le Togo se caractérise par une faible consommation énergétique évaluée à 0,27 tep/capita alors que la moyenne africaine est de 0,7 tep/capita et celle mondiale est de 1,90 tep/capita (DGE, 2018 ; AIE, 2013).

Au Togo, le secteur de l'énergie est dominé par la biomasse-énergie qui représente 75,5 % de la balance énergétique nationale en 2017. Les hydrocarbures représentent 18,9 % et l'électricité 5,6% (DGE, 2018). Le développement des autres formes d'énergie, renouvelables notamment (solaire, éolienne, bioénergie moderne, etc.), reste quant à elles embryonnaire mais leur potentiel demeure très considérable. Malgré les efforts du gouvernement Togolais pour approvisionner le pays en énergie, l'accès à l'électricité reste faible avec un taux de 40 % en 2018 sur le plan national dont moins de 10 % en milieu rural (DGE, 2019). Le Togo fait donc face à d'énormes défis pour ce qui concerne l'atteinte de l'objectif d'accès universel à l'électricité à l'horizon 2030 tel que défini par l'initiative mondiale pour « l'énergie durable pour tous (SE4ALL) ».

Cependant, le Togo reconnaît que l'accès à l'électricité est un élément essentiel de sa politique de développement économique et de croissance inclusive, et constitue l'un des

piliers majeurs qui permettront la réalisation de son nouveau Plan National de Développement (PND).

Le développement des énergies renouvelables fait partie des mesures prise par le Togo pour atteindre ses objectifs d'atténuation inscrits dans la CDN qui visent une réduction de 11,14 % de gaz à effet de serre (GES) si les projets actuels d'atténuation sont mis en œuvre et -20 % supplémentaire si des fonds supplémentaires sont mobilisés et de nouveaux projets mis en œuvre. Pour développer objectivement et convenablement les énergies renouvelables et s'assurer de leur contribution à la réduction des GES, il est indispensable de connaître les différentes formes d'énergie renouvelables pouvant être développées au Togo, leurs potentialités et la quantité de GES que leur développement permettrait de réduire C'est pour cela que les présents TdRs sont élaborés pour recruter un consultant national en vue d'évaluer la potentialité des différentes sources d'énergies renouvelables assorties des réductions d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030.

Sous l'autorité de la coordination du projet, la division de la lutte contre les changements climatiques (DLCC) de la Direction de l'Environnement et du PNUD Consultant – Expert en changements climatiques et ressources en eau accomplira les fonctions suivantes :

## **II. FONCTIONS**

Le/La consultant(e) contribue à la préparation de la quatrième communication nationale du Togo sur les changements climatiques notamment l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie. Il/elle effectuera les tâches suivantes.

- Faire l'état des lieux du développement et de l'utilisation des énergies renouvelables au Togo ;
- Analyser les perspectives nationales de développement des énergies renouvelables en s'appuyant sur les projets en cours et envisagés dans le Plan National de Développement PND et les documents sectoriels ;
- Cartographier les gisements des énergies renouvelables au Togo pour aider à la prise de décision dans la mise en œuvre des projets nationaux ;
- Analyser le potentiel des différentes formes d'énergies renouvelables pouvant être développées au Togo (biomasse-énergie, énergie solaire, énergie éolienne, hydroélectricité) ;
- Estimer à l'aide des outils appropriés, la réduction d'émission de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 que peut occasionner le développement des énergies renouvelables en tenant compte des orientations politiques du gouvernement togolais.

## **III. LIVRABLES**

<b>Période</b>	<b>Livrables</b>
Première semaine de la mission	Rapport de démarrage précisant l'approche méthodologique détaillée ainsi que la liste des acteurs à consulter, y compris les outils de collecte de données
Fin du premier mois de la mission	Rapport préliminaire de l'étude comprenant tous les éléments de l'étude

Fin du deuxième mois de la mission	Rapport provisoire prenant en compte les observations de la coordination du projet et la direction de l'environnement
Fin du troisième mois de la mission	Rapport final de l'étude intégrant les observations de l'atelier national

#### IV. MODALITES DE PAIEMENT

Les payments au consultant seront effectués sur la base de la production de livrables de l'étude

#### V. COMPÉTENCES

Le consultant devra avoir les qualifications suivantes :

- avoir un diplôme de niveau minimum BAC+5 en science de l'environnement, énergie, économie, agronomie, foresterie, géographie, ou tout autre domaine connexe.
- avoir une grande capacité de communication et de rédaction de rapport de portée nationale, et une expérience dans un processus de consultation des acteurs locaux ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine des énergies renouvelables ;
- disposer d'au moins 5 années d'expériences dans la réalisation des rapports de portée nationale dans le domaine de l'environnement ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la conduite des études et au moins trois (03) ans dans le domaine de l'énergie ;
- avoir réalisé ou dirigé au moins une (01) étude d'envergure nationale ou régionale sur les secteurs socioéconomiques de développement (agriculture, énergie, foresterie, ressources en eau, etc.) ;
- avoir réalisé au moins une (01) étude d'envergure nationale ou régionale sur les énergies renouvelables couvrant l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'hydroélectricité et la bioénergie moderne.
- avoir une connaissance des outils d'évaluation des mesures d'atténuation des émissions de GES ;

Avoir la capacité d'analyse et de synthèses des informations de diverses sources pour des recommandations pertinentes en matière d'orientation politique.

#### VI. DOCUMENTS À INCLURE DANS LA SOUMISSION DE LA PROPOSITION

Les Consultant(e)s intéressé(e)s sont invités à présenter un dossier de candidature à l'adresse mail [procurement.tg@undp.org](mailto:procurement.tg@undp.org) comprenant les éléments suivants :

##### 1. Une Proposition Technique (enveloppe/Fichier N°1) comprenant :

- Une Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature ;
- Une brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée ;
- CV incluant : L'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références ;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : [http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11\\_Personal\\_history\\_form.doc](http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc)).

##### Une Proposition Financière Contrats forfaitaires (enveloppe/Fichier N°2) :

Notice de recrutement de Consultant en changements climatiques et Energie renouvelable

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire, la proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits/délivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en F.CFA.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer en détail dans leurs propositions financières les honoraires, les frais de séjour (le cas échéant) et le nombre de jours de travail prévus. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

En cas de voyages non prévus dans les TDR, le paiement des coûts de voyage (y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux) doit être convenu entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel avant le voyage et devra être remboursé.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les termes de référence et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

NB : Le PNUD ne fournit ni de véhicule ni de bureau pour les consultants. Les consultants devront faire refléter tous les coûts dans leur offre financière.

## VII. EVALUATION - PRINCIPAUX CRITÈRES DE SÉLECTION

### a) Evaluation technique

Critères	Sous-critères	NOTE
Eligibilité	<b>a) Education</b> Avoir un diplôme de niveau minimum BAC+5 en science de l'environnement, énergie, économie, agronomie, foresterie, géographie, biomasse énergie ou tout autre domaine connexe.	Oui/Non
	<b>b) Expériences</b> Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la conduite des études	Oui/Non
Expériences en réalisation de documents de portée nationale	Minimum de 5 années d'expériences dans la réalisation des rapports de portée nationale dans le domaine de l'environnement	15
Expériences en réalisations similaires	Avoir réalisé ou dirigé au moins une (01) étude similaire	10
Expériences en réalisation d'études dans le secteur de l'énergie	Avoir au moins trois (03) ans d'expériences dans la conduite des études dans le domaine de l'énergie	15

<b>Connaissance de la problématique des changements climatiques</b>	Bonne connaissance de la problématique des changements climatiques	10
<b>Sous-Total</b>		<b>50</b>
<b>Proposition technique</b>	Adéquation de la méthodologie proposée par rapport aux TDRs (compréhension des TDRs, description détaillée des différentes composantes)	50
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

Seuls les candidat(e)s qui obtiendront 70% de la note technique seront considéré(e)s pour l'évaluation financière.

***b) Les propositions financières***

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

$$\text{Note financière } A = [(\text{Offre financière la moins disante}) / \text{Offre financière de A}] \times 30$$

**Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**

**1. Documents constitutifs de l'Offre :**

Pour démontrer leurs qualifications, les candidat (e)s devront soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

<b>Document</b>	<b>Description</b>	<b>Forme</b>
*Curriculum Vitae <b>ou</b> P11 Si le P11 n'est pas disponible, le candidat peut soumettre uniquement le CV	Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence.	Annexe 3
Diplômes	Envoyer les copies de vos diplômes	
Proposition financière	Soumission d'une offre financière globale pour les trois mois de la consultance	Annexe 4

**N.B.**

Les candidat (e)s sont tenus de se renseigner sur les [Conditions Générales des Contrats Individuels \(annexe 2\)](#).

**ANNEXES**

**Annexe 1 - Terme de Références de la mission** (voir plus haut)

**Annexe 2 - Conditions générales des Contrats Individuels**



Conditions générales des contrats prestata

**Annexe 3- Tableau des coûts**



Tableau des  
Coûts.docx

#### **Annexe 4 – P11 (SC & IC)**



P11 modified for SCs  
and SSAs-Draft.doc

#### **Annexe 5- Type de contrat**



modèle de  
contrat.doc